Accusé de réception en préfecture 054-245400601-20180118-13-DE Date de télétransmission : 24/01/2018 Date de réception préfecture : 24/01/2018

Département de Meurthe et Moselle Arrondissement de Nancy Canton de Val de Lorraine Sud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Séance du 18 janvier 2018

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pornpey s'est réuni en séance ordinaire, le 18 janvier à 20h30, à L'Espace Multi Services Intercommunal, sous la présidence de Laurent TROGRLIC, Président, après convocation légale adressée le 12 janvier 2018. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulles).

Présents	
Bouxières-aux-Dames	M. MACHADO – MME LOZINGUEZ
Champigneulles	M. DETHOU – M. FELICANI – M. MARLIN – MME PLAYE – MME SCHREIBER – M. VERGANCE
Custines	MME HENRY - M. JULIEN - MME PANO
Faulx	MME LEPRUN (suppléante de M.GRANDIEU)
Frouard	M. BARTOSIK – M. BECKER – MME DROUOT – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
Lay-St-Christophe	MME BEGORRE-MAIRE – M MEDART
Liverdun	M. BERNARDO - M. DOSE - MME GUENSER - M. HUET - M. KOCH
Malleloy	MME DOUGOUD
Marbache	M. MAXANT
Millery	M. BERGEROT
Pompey	M. TROGRLIC - M. FALCETTA - MME GEOFFROY - M. KUHN
Saizerais	M. HALLIER
Absents représentés	
Bouxières-aux-Dames	M. LAPORTE à M. MACHADO
Frouard	MME FOUET à M. TRANCHINA
Pompey	MME VILLEMIN à M. FALCETTA
Excusés	
Bouxières-aux-Dames	MME RASCAGNERES-GARCIA
Champigneulles	MME SCHWARZ
Liverdun	MME DILLMANN
Montenoy	M. POINT

N°13 - DA du 18/01/2018

Orchestre intercommunal Recrutement d'intervenants musicaux vacataires et demande de subvention au Conseil Départemental

Rapporteur : MME HENRY

Pour la 6ème année consécutive et en collaboration avec les communes et écoles de musique du territoire, la Communauté de Communes s'organise afin de réunir des musiciens amateurs du Bassin en un orchestre intercommunal.

Cette action s'adresse à tous les musiciens amateurs du Bassin de Pompey ayant au moins trois années de pratique instrumentale.

Pratique collective au sein d'un orchestre d'environ 40 musiciens, convivialité, ... ce stage offre aux musiciens une possibilité de travailler un répertoire d'orchestre d'une grande variété et d'offrir un concert public apprécié des habitants du Bassin de Pompey.

Les musiciens intéressés se retrouveront pour 2 week-end de répétition les 17/18 février et 17/18 mars 2018. A l'issu de ces stages, un concert public est prévu le vendredi 6 avril 2018 à 20h30 à la salle des fêtes de Custines.

Accusé de réception en préfecture 054-245400601-20180118-13-DE Date de télétransmission : 24/01/2018

Date de réception préfecture : 24/01/2018

Le Bassin de Pompey pilote et coordonne depuis 2013 cette action au titre de sa compétence de mise en réseau des écoles de musique du territoire. Cette action créé une dynamique intéressante sur notre territoire, notamment en faveur du travail en réseau des différentes structures d'enseignement musical.

Le Conseil Départemental soutient cette action depuis l'édition 2014 pour un montant de 2 000 €.

Au titre de l'action 2018, le recours à des vacations d'intervenants est à nouveau nécessaire à l'encadrement des stages et à la direction de l'orchestre. 5 intervenants sont cette année concernés pour un volume horaire total s'élevant au maximum à 130 heures effectuées de février à juin 2018.

Il est d'autre part proposé au Conseil Communautaire de solliciter une subvention de 2 000 € au Conseil Départemental, afin de pouvoir mener cette action dont le montant total est estimé à 10 000 € au titre de l'année 2018.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la commission des services à la population du 4 ianvier 2018.
- Après avis favorable du Bureau,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

AUTORISE le recours à 5 intervenants pour un volume horaire total de vacations s'élevant à 130 heures maximum effectuées de février à juin 2018, au taux horaire de 30 euros nets.

AUTORISE le Président à signer les arrêtés se rapportant à ces vacations.

S'ENGAGE à imputer les crédits nécessaires au budget prévisionnel 2018.

SOLLICITE une subvention de 2 000 euros auprès du Conseil Départemental au titre de l'année 2018 dans le cadre de ce projet.

INSCRIT les dépenses correspondantes au Budget Primitif 2018 sur la ligne 6228.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président

Laurent TROGRLIC